



Comité Rhône et Métropole
de Lyon des Echecs

Rapport Financier

Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2026
Exercice 2025

Par Alain GARCIA- Trésorier

Préambule

- Le **compte de résultat** présente l'activité financière du comité sur l'exercice. Il fait apparaître un bénéfice ou un déficit. Il totalise les comptes Produits (Classe 7) et Charges (Classe 6). Dans notre cas particulier d'association, nous faisons apparaître en comptes de résultat les comptes Spéciaux (Classe 8), qui sont neutre sur le résultat mais qui permet de chiffrer l'apport en bénévolat.
- Le **compte de bilan** rassemble tous les comptes (Classe 1 à 8). Il présente une photo à un instant t de la situation financière du Comité. Cette photo est toujours prise au 31/12 de l'exercice (pour le CRMLE), ce qui permet de voir d'année en année si la situation patrimoniale du comité augmente ou diminue (Actif/Passif).



Préambule

- La **comptabilité budgétaire** a un champ plus étroit que la comptabilité générale :
 - elle ne porte que sur les dépenses et recettes, et fait abstraction des créances, dettes, actifs et passifs : c'est pourquoi elle ne produit pas de bilan ;
 - elle ne concerne que les dépenses et recettes qui sont budgétaires, à savoir celles qui font l'objet d'une autorisation budgétaire formelle : c'est pourquoi elle néglige les opérations de trésorerie et de financement.



Rapport financier

Notre exercice 2025, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 fait apparaître un **bénéfice de 3 627,40 €**

Les produits sont d'un montant de **18 450,52 €** similaires à 2024 et comprenant :

- Produits des activités (inscription tournois et vente de matériel)
- Subvention de 1 000 € de la Métropole
- La part des licences se monte à 8 475,50 €, en hausse de 3 %

Remarques :

Pas de subvention de l'Agence Nationale du Sport en 2025

Le Département du Rhône ne contribue plus depuis plusieurs années au fonctionnement du CRMLE.

Pour ces deux institutions, l'approche d'appels à projet est privilégiée par rapport aux subventions de fonctionnement.



Rapport financier

Coté Charges, elles s'élèvent à **14 823,12 €**.

- Des postes de Charges similaires à 2024, exceptés pour les achats de marchandises en forte baisse, ce qui explique le résultat positif enregistré en 2025

Remarques :

Les frais de fonctionnement du CRMLE sont contenus autour de 2 000 €, malgré l'augmentation du coût des locaux du CDOS (118 € / mois) .

Les championnats jeunes départementaux s'équilibrent en dépenses/recettes.



Rapport financier

- Concernant le bilan, le résultat excédentaire vient augmenter notre situation patrimoniale
- Au 31 décembre 2025, les disponibilités bancaires s'établissaient à **11 319,44 €** contre **8 692,04 €** pour l'exercice 2024.
- Comme rappelé ci-avant le bilan ne prend pas en compte les actifs matériels, il s'agit essentiellement de disponibilités bancaires.
- L'objectif de disponibilités bancaires correspondant à environ une saison de fonctionnement est atteint



Des questions ?



Rapport financier

- Le rapport financier et l'approbation des comptes du CRMLE sont proposés au vote de l'Assemblée Générale

- Quitus au trésorier

